

REGLEMENT TOURNOI DOUBLES 2018

Article 1 : Désignation

Le T T Puymoyennais organise un tournoi départemental de « DOUBLES » à la salle des sports de Puymoyen, vendredi 20 avril 2018 à 20h30.

Article 2 : Qui sont les organisateurs ?

Le Juge arbitre principal de l'épreuve est Christophe DELAPORTE (JA2). Il aura toute autorité en cas de litige.

Article 3 : Qui peut participer ?

Ce tournoi est ouvert à tous les pongistes charentais titulaires d'une licence valable pour 2017/2018. De plus, il est ouvert aux non licenciés sous présentation d'un certificat médical (de non contre-indication à la pratique sportive en compétition) ou en possession d'une licence en cours d'un autre sport.

Article 4 : Frais d'engagement

Les frais d'inscriptions d'une équipe est de 10€, soit 5€ par joueur. Le paiement des engagements se fera sur place au moment du pointage des équipes.

Article 5 : Engagements

Les engagements sont à faire parvenir au plus tard le dimanche 15 avril 2018 :

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT PAR MAIL

à ttpuymoyennais@gmail.com

Seules les 64 premières inscriptions seront prises en compte. Une liste complémentaire de 5 équipes sera prise afin de pallier aux éventuels forfaits. Aucune inscription ne sera prise sur place. Les inscriptions seront consultables sur le site du club : www.tpuymoyennais.fr

Article 6 : Les Tableaux

Le tournoi comprend 4 tableaux de 16 équipes soit 64 équipes maximum.

Le pointage est prévu entre 20h et 20h30. Le début de la compétition est prévu à 20h45.

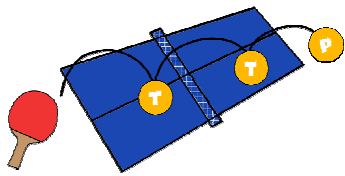
La remise des récompenses est prévue vers 1h.

Article 7 : Répartition

Les 64 équipes sont classées de 1 à 64 en fonction du total de points des 2 joueurs. L'équipe ayant le plus de points partira logiquement en n°1.

Puis, les paires seront réparties dans les quatre tableaux de la manière suivante :

- Tableau 1 : équipes classées de 1 à 16
- Tableau 2 : équipes classées de 17 à 32
- Tableau 3 : équipes classées de 33 à 48
- Tableau 4 : équipes classées de 49 à 64



TENNIS DE TABLE PUYMOYENNAIS

Article 8 : Déroulement

Au premier tour, chaque tableau comprendra 4 poules de 4 équipes. Les 2 premières équipes seront qualifiées pour le tableau principal, les deux dernières seront reversées en consolante. A l'issue des poules, les parties se dérouleront par élimination directe. Attention, la place de 3^e se jouera dans chaque tableau sauf consolantes.

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches. La tenue sportive sera exigée dans les aires de jeu. Les règlements appliqués seront ceux de la FFTT. Le club fournira des balles blanches celluloïd.

Article 9 : Récompenses

Les 3 premières équipes de chaque tableau principal seront récompensées ainsi que la gagnante du tableau consolante.

Article 10 : Responsabilités

Le club de Puymoyen décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Eviter de laisser vos affaires dans les vestiaires.

Article 11 : Acceptation du règlement

La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement